

Mittelhausen

BULLETIN MUNICIPAL 2013

**Bonne année
2014**



Sommaire

Renseignements utiles

• Mairie

Tél. 03 88 51 27 11

e-mail :

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet :

www.mittelhausen.payszorn.com

• Permanences

Horaires d'ouverture au public

Mardi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 18h

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser à :

■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

■ Gérard SIMON

1^{er} adjoint 03 88 51 20 94

■ Daniel FLICK

2^e adjoint 03 88 51 22 00

Les employés
de la commune,
Muriel, Sandra, Yvonne
et Nicolas
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle
année.

Numéros utiles

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Urgence Européenne 112

Dépannage
électricité 03 88 18 74 00

Syndicat des eaux de
l'Assainissement 03 88 91 53 23

Sapeurs-pompiers
secteur de Mittelhausen
Flick Guillaume 03 88 51 23 21

- 3 >> Le grand chantier
- 4 >> Gestion communale
- 5 >> Délibérations
- 7 >> Réalisations
- 10 >> Assainissement
- 11 >> À recommander
- 12 >> Une page d'histoire
- 13 >> Bibliothèque municipale
- 14 >> Coup de projecteur
- 16 >> Vie associative
- 21 >> Vie scolaire
- 22 >> Vie paroissiale
- 23 >> Gestion des déchets
- 24 >> Infos pratiques
- 26 >> État civil
- 27 >> Agenda 2014
- 28 >> Pêle mêle

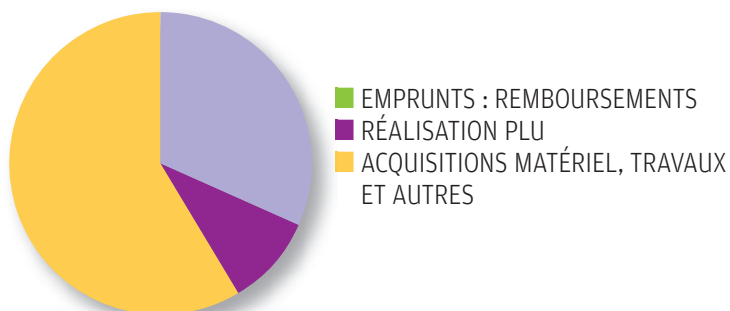




Le Maire,
les Adjoints et
le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour une année 2014
sereine, épanouissante
et pleine de satisfactions
et de joies...
A glécklichs Néjs...

Section d'investissement 2012

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012
88 821 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012
80 778 €

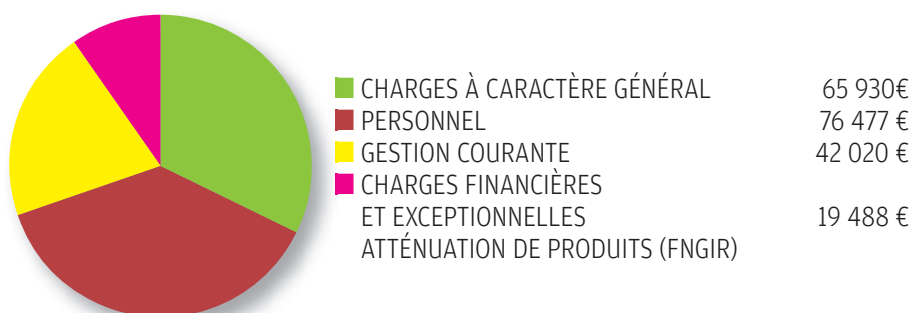


Résultat de clôture
de la section
d'investissement

Dépenses	88 821 €
Recettes	80 778 €
Excédent	- 8 043 €

Section de fonctionnement 2012

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011
203 915 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012
1 603 251 €



Résultat de clôture
de la section
de fonctionnement

Dépenses	203 915 €
Recettes	1 603 251 €
Excédent	1 399 336 €

Balance générale 2012

Total des dépenses	292 736 €
Total des recettes	1 684 029 €
Excédent global des comptes au 31.12.2012	1 391 293 €

■ Séance du 18 février 2013

1. Budget assainissement : Compte administratif 2012
Excédent de fonctionnement : 69 440,96 €
Excédent d'investissement : 2 129,58 €
2. Approbation du compte de gestion 2012.
3. Désignation de Mireille Goehry, comme délégué de la commission géographique du service de l'assainissement du SDEA.
4. Restes à réaliser en section d'investissements et fonctionnement pour un montant de 58 227€.
5. Acquisition d'une sono pour la salle des fêtes pour la somme de 5 230,49 € TTC avec une participation de l'ASLM de 4 350 €.
6. Prise en charge des partitions de musique pour l'EMI pour un montant de 288,80 € TTC.
7. Réalisation d'un diagnostic "accessibilité" des bâtiments communaux et de la voirie communale pour un montant de 2 500 € HT.

■ Séance du 4 mars 2013

1. Travaux d'aménagement de la rue des Artisans : approbation de l'avant projet.
2. Travaux d'aménagement de la rue principale RD32 - Démolition de l'école : approbation de l'avant projet.
3. Étude de diagnostic de la maison de garde pour la somme de 6 877€ TTC.
4. Convention de financement et de maîtrise d'ouvrage avec le Département pour la réalisation des travaux de voirie de la RD32.
5. Projet de zonage de l'assainissement collectif et non collectif : réalisation d'une enquête publique.

■ Séance du 8 avril 2013

1. Budget communal : Compte administratif 2012
Excédent de fonctionnement : 1 399 336,49 €
Déficit d'investissement : 8 042,92 €
2. Approbation du compte de gestion 2012
3. Budget primitif 2013
Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 271 363 €
Dépenses d'investissement : 1 690 152 €
+ 58 227 € de restes à réaliser
Recettes d'investissement : 1 748 379 €
4. Vote des taux d'imposition
5. Location de la chasse : révision du loyer, fixé à 2 250 € jusqu'à la fin du bail.

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	13,90
Foncier bâti	8,06
Foncier non bâti	36,25
Cotisation Foncière des Entreprises	16,82

6. Acquisition d'une sono pour la salle des fêtes : éléments complémentaires.
7. Rénovation de l'éclairage public de la rue des Vergers et de la rue Ostermatt pour un montant de 25 922,40€ TTC.
8. Création de chemins pédestres sur le ban de Mittelhausen.
9. Projet de classement sonore des infrastructures de transports terrestres (ligne LGV).

■ Séance du 21 mai 2013

1. Attribution des travaux de voirie de la rue des Artisans : marché attribué à l'entreprise ADAM pour la somme de 132 264,44 € TTC.
2. Bibliothèque : prise en charge d'un spectacle pour un montant de 537€ dans le cadre du Festival « Vos oreilles ont la Parole » en partenariat avec la BDBR de Truchtersheim.
3. Enquête publique au titre des installations classées : EARL du Teich à Reitwiller. Avis favorable.
4. Achat de manuels de lecture pour l'école pour un montant de 101,60 € TTC.

■ Séance du 27 mai 2013

1. Attribution des travaux d'aménagement de la rue principale :
 - lot 1 voirie à l'entreprise COLAS pour 406 417,13 € TTC
 - lot 2 réseaux secs à SOBECA pour 75 291,85 € TTC
 - lot 3 démolition à DIEBOLT pour 24 876,80 € TTC
2. Enquête publique sur le projet de modification n° 2 du SCOTERS

■ Séance du 24 juin 2013

1. Répartition des sièges du Conseil Communautaire de la CCPZ.
2. Transfert de compétence au SDEA, assainissement non collectif.
3. Approbation du Zonage de l'assainissement collectif et non collectif.
4. Approbation du Plan Local d'Urbanisme : PLU.
5. Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de Mittelhausen.
6. Acquisition d'équipement informatique supplémentaire pour l'école pour un montant de 5000 € max.

■ Séance du 26 août 2013

1. Groupe scolaire intercommunal : création d'un SIVU.
2. Travaux d'aménagement de la rue principale RD32 : marché complémentaire sur le lot Réseaux secs, SOBECA, pour la somme de 34 811,12 € TTC.
3. Travaux rue Ostermatt : mise en souterrain France Télécom et Numéricable.

4. Intervention d'un prestataire pour arrosage chemin rural de contournement Est.
5. Fixation d'un taux horaire pour location de matériel.
6. Acquisition de matériel complémentaire Vidéo pour la salle des Fêtes pour un montant de 3 098,63 € TTC avec une participation financière de l'ASLM.
7. Modification du taux de service de l'agent Nicolas Hissler à 22h hebdomadaire.
8. Droit de préemption urbain sur le terrain bâti 13 rue principale : renonciation.
9. Adhésion à l'APPAROA et inscription de la subvention de la SPA.
10. PLU : contestation d'un emplacement réservé.
11. PLU : Autorisation du maire à ester en justice suite au recours pour annulation.
12. Plan de récolement de l'ensemble de l'éclairage public par SOBECA pour la somme de 2 726,88 € TTC.
13. Enfouissement du réseau Numéricable dans la rue des Artisans et la rue principale pour la somme de 20 831,93 € TTC.

■ Séance du 29 octobre 2013

1. Agrément de la cession du lot de chasse à M. Patrick Thomas.
2. Renouvellement des illuminations de Noël pour la somme de 16 879,14 € TTC.
3. Acquisition de terrain pour élargir la voirie rue des Artisans.
4. Comptabilité mutualisée : prolongement de la convention entre la commune et la Communauté des Communes du Pays de la Zorn.
5. Mise à disposition de la salle de motricité à l'ASLM pour la somme de 150 €.
6. Enquête publique au titre des installations classées : EARL KIENZT à Hohatzenheim.
7. Approbation du parcours relatif au sentier de randonnée pédestre.
8. Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la maison de garde attribuée à l'atelier Oziol-De Micheli pour un montant de 12 558 € TTC.
9. Aménagement de la place de l'ancienne école : achat d'un puits et d'un moine pour un montant de 3 600 € et travaux de mise en place.
10. Enfouissement des réseaux France Télécom rue Ostermatt.

■ Séance du 9 décembre 2013

1. Avenant au marché de travaux COLAS : rue principale pour la somme de 19 584,50 € TTC.
2. Avenant au marché de travaux ADAM : rue des artisans pour la somme de 12 558,00 € TTC.
3. Travaux espaces verts rue principale par l'entreprise Gottri pour un montant de 5 992,86 €.
4. Travaux supplémentaires rue Ostermatt pour coffrets de branchement particulier pour la somme de 2 356,12 € TTC.
5. Subvention de l'école pour un séjour en classe découverte à raison de 9 € par jour et par élève.
6. Club des Aînés Ruraux : prise en charge par la commune des frais de chauffage.
7. Transfert de biens communaux à André Arbogast.
8. Vote de crédits supplémentaires pour le versement du FNGIR.
9. Droit de préemption urbain sur le terrain bâti 5 rue Aulach : renonciation.
10. Enquête publique au titre des installations classées : EARL du Geisberg. Avis favorable.
11. Élargissement du CR de Gimbrett pour la somme de 13 500,00 € HT.

O Steub on ken Ang

Denne Sommer ésch's losgange
 Eweral sèn Déviation-Schélder gschtange.
 Awer was so d'meischt Zit bassèrt
 D'Litt hon se carrément ignorèrt.
 Un hon fèr uf Méttelhuse ze komme
 Einfach de kèrdschd' Way genomme
 Nume as ésch a klèner Hic gewann
 Der Faldway ésch nid én Macadam
 Un bi jedem Passage, a Problèm
 As hed allemohl a grosser Steubwolke gèn.
 Awer d'Riuerains un d'Gemèn
 hon séch éngschalde
 Un hon dene Steub plus ou moins
 én Schach g'halde.
 Et finalement, tout est bien qui finit bien !!!
 Awer jetzt a Halbjohr spéter,
 Heist's as steibt snagschd schon wédder
 Awer désmohl gébds ken Sommer-Steub
 Uf de Mairie gébd's MAERZESTEUB...

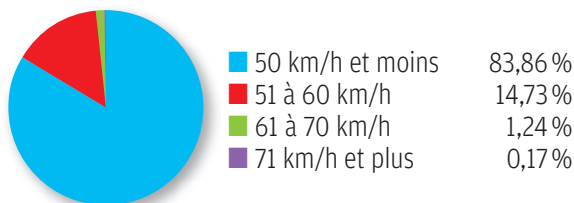


Mise en place de radars préventifs

En janvier dernier, 2 radars préventifs ont été installés rue principale, afin de faire prendre conscience aux automobilistes de leur comportement sur cet axe principal

qui traverse Mittelhausen, axe fréquenté par plus de 2 000 véhicules par jour dont environ 150 camions. Situés à l'entrée nord dans le sens entrant et au centre du village en direction de Wingersheim, ces 2 radars équipés de logiciels pour des statistiques, devraient permettre de sensibiliser les conducteurs à respecter les limitations de vitesse.

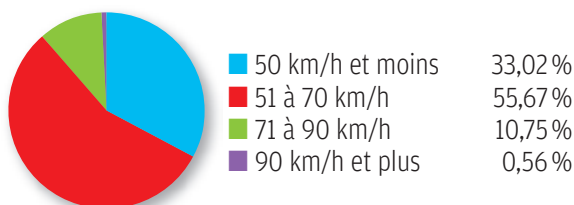
Radars village centre en direction de Wingersheim



Analyse :

- 1182 véhicules hebdomadaires
- Pourcentage de véhicules en infraction : 16,14 % (roulant au-dessus de 50 km/h)
- Vitesse moyenne relevée : 46 km/h
- Vitesse maximale relevée : 97 km/h

Radars entrée Nord



Analyse :

- 1055 véhicules hebdomadaires
- Pourcentage de véhicules en infraction : 66,98 % (roulant au-dessus de 50 km/h)
- Vitesse moyenne relevée : 56 km/h
- Vitesse maximale relevée : 132 km/h

Conclusions :

Le nombre de véhicules en infraction est largement supérieur dans le sens de l'entrée de la commune, avec également une vitesse maximale très importante mais pour une seule voiture. Un aménagement d'entrée de village devrait pouvoir permettre une réduction sensible de la vitesse.

Au niveau de la traversée du village le comportement des automobilistes semble plus raisonnable, puisque seuls 16,14 % dépassent la vitesse autorisée.

L'installation de ce radar pédagogique devrait permettre d'améliorer encore plus le respect de la limitation de vitesse, et surtout une prise de conscience de chaque automobiliste de sa vitesse en agglomération.

Éclairage rue des Vergers – rue Ostermatt

Les anciens lampadaires à boules ont été remplacés par des lampadaires de dernière génération à led, bien plus économiques en consommation, afin d'apporter un confort supplémentaire et surtout un éclairage harmonieux et sécurisant, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Dans le cadre de ces travaux les réseaux de téléphonie et de vidéo ont été mis en souterrain dans la rue Ostermatt. Dès que les opérateurs France-Télécom et Numéricable auront programmé les travaux, les branchements seront faits au niveau des particuliers, les travaux de voirie de cette rue étant programmés pour 2014.

Coût des travaux H.T.	
Éclairage public : 9 lampadaires à led	20 041,75 €
Mise en souterrain du réseau téléphonique et du réseau vidéo	9 067,50 €
TOTAL DES DÉPENSES	29 109,25 €

Réaménagement de la traversée sud

C'est mi-juillet que le grand chantier de la traversée de Mittelhausen, tronçon sud a démarré.

L'entreprise Diebolt a entrepris la déconstruction du bâtiment de l'ancienne école désaffectée depuis 2004. Volets enlevés, fenêtres arrachées, encadrements de porte en grès récupérés, murs démolis, tuiles déposées, poutres démontées, sols évacués, matériaux triés pour une récupération réfléchie, déblaiement d'un puits muré dont les anciens savent nous raconter l'usage... Et voilà que notre ancienne école n'étant plus, un nouvel espace s'ouvre à tous avec une vue sur l'usine Colin aux lointains abords du village.

Puis sont venus les engins de travaux publics de l'entreprise Colas pour s'attaquer à la route, aux trottoirs, mettant tout sens travers, levant poussières et apportant bruits et désagréments aux riverains... Mais que ne faut-il endurer pour gagner en beauté...

L'entreprise Sobeca n'a pas attendu pour donner le reste : excavation pour déplacer les avaloirs et les regards d'assainissement, poser de nouvelles gaines... C'était le moment attendu pour les citoyens de découvrir les « entrailles » de la rue avec ces gros tuyaux à près de 2 m de profondeur, des gaines de câbles à ne plus en finir pour permettre d'accueillir la toute dernière technique dans son chez soi. Puis pose des pavés qui permet enfin de concrétiser le tracé de ce nouvel aménagement... Enfin arrive le moment longtemps attendu fin août : la pose des enrobés, permettant d'ouvrir ce tronçon de route à la circulation automobile pour la rentrée scolaire. Le chantier se prolonge en circulation alternée, situation parfois difficile pour les ouvriers y travaillant vu les chauffards qui roulent à des vitesses qu'on pourrait qualifier d'irresponsables.



France-Télécom et Numéricable trouvent enfin le temps pour effacer courant novembre le réseau aérien, c'est-à-dire à le mettre en souterrain sans trop perturber les riverains.

Un puits en grès ancien est installé dans l'espace vert près de l'ancienne entrée de l'école. L'arrêt bus de la rue Aulach est déplacé rue principale avec un abri-bus flambant neuf. Les espaces verts sont aménagés par l'entreprise Gottri. L'aménagement de l'espace vers l'école prend également forme : des arbres sont préservés, un cheminement est aménagé dégagant les futures zones d'accueil pour des espaces de jeux pour enfants et l'ancienne cour de l'école se revêt d'un nouvel enrobé qui accueillera au printemps prochain un terrain de jeux multi-sports pour les jeunes.

Puis suivra la rénovation de l'ancienne maison de garde qui sera transformée en atelier municipal.

Coût des travaux H.T.	
Études initiales	7 299,20 €
Maitrise d'œuvre - ABE CONCEPT	25 025,00 €
Démolition - Entr. Diebolt	20 800,00 €
Travaux de voirie - Colas	356 188,65 €
Travaux de réseaux secs - Sobeca	92 059,34 €
Mise en souterrain des réseaux France Télécom et Vidéo	31 326,00 €
Acquisition et mise en place d'un puits	4 522,81 €
Espaces verts - Gottri	5 010,75 €
Total	542 231,75 €
Subvention Conseil Général	
Subvention voirie	45 704,92 €
Subvention Abri bus	4 000,00 €
Subvention part RD32	130 000,00 €
Total	179 704,92 €
À charge de la commune	362 526,83 €

Plan Local d'Urbanisme

En date du 24 juin 2013, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme après de longues années d'études et de réflexion permettant aujourd'hui d'aboutir à un document d'urbanisme autorisant un développement harmonieux et raisonné de notre commune dans un large intérêt général.

L'enquête publique qui a eu lieu au mois d'avril, a démontré l'intérêt que portent les concitoyens au développement de notre commune, tant par leur présence aux permanences du commissaire-enquêteur que par leurs nombreuses remarques formulées. Ces dernières ont été analysées par le commissaire enquêteur et ont été intégrées selon leur pertinence dans le rapport pour aboutir à un avis favorable avec recommandation. Ensuite celles-ci ont été étudiées par le conseil municipal avant l'approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme, du zonage d'assainissement collectif et non collectif et l'instauration du droit de préemption urbain dans les zones urbanisées.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme, le plan du Droit de Préemption Urbain et le Zonage Assainissement sont à la disposition du public en mairie de Mittelhausen et consultables sur notre site internet : <http://mittelhausen.payszorn.com>, rubrique urbanisme - PLU.



Création de sentiers de randonnée

L'Hôtel Restaurant « À l'Etoile », membre de l'Association Alsace Insolite a sollicité la création de circuits de randonnées pédestres sur le territoire afin d'y offrir un attrait touristique supplémentaire. Ce projet de création de 3 sentiers de randonnées (1h, 2h, 3h) au départ de l'hôtel passe par les bans des communes de Mittelhausen, Hohatzenheim et se greffe pour le circuit de 3 heures sur le sentier houblonnier à Wingersheim. L'étude a été réalisée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Cette dernière a assuré la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de sa compétence Tourisme et finance l'investissement matériel (balise, fléchage...) estimé à 3000€. Les frais d'études et de mise en place pour un montant d'environ 3000€ sont répartis à partie égale entre les 3 communes concernées et le restaurateur. Le balisage et le fléchage a été mis en place au courant du mois de novembre, les plans pour le circuit d'1 heure (montée sur Hohatzenheim, découverte de la chapelle et environs) et le circuit de 3 heures (montée par Hohatzenheim en passant par la Chapelle pour rejoindre le Sentier Houblonnier sur Wingersheim) seront publiés d'ici le printemps. Le circuit de 2 heures qui rejoint le tracé TGV en passant par Hohatzenheim, le site des 9 Sources et le point le plus haut du ban situé à l'ouest du village ne sera réalisé que d'ici l'automne prochain, dans l'attente de la réalisation des derniers chemins d'exploitation le long de l'ouvrage de la LGV.

Chantier rue des Artisans

C'est à l'automne que le chantier de voirie de la rue des Artisans a repris. Après avoir installé de nouveaux lampadaires à led pour Noël 2012, le chantier a connu une pause jusqu'au mois d'octobre, le temps de lancer les appels d'offre pour le marché public. L'entreprise Adam de Bouxwiller, titulaire du marché, s'est attaquée à la voirie et à la mise en souterrain des réseaux secs jusque chez les particuliers. Divers branchements (assainissement, eau potable) ont été réalisés à la demande des propriétaires afin de viabiliser les quelques terrains libres de construction actuellement.

La pose des enrobés s'est faite courant novembre, permettant ainsi à nouveau une circulation normale après presque 2 mois de chantier. Reste maintenant à Numéricable et à France Télécom de tirer les câbles dans les gaines souterraines existantes et de raccorder les particuliers. Cette phase de travail accomplie, les poteaux enlevés, les enrobés pourront être posés sur les trottoirs.

Coût des travaux H.T.	
Maîtrise d'œuvre	4 710,00 €
Frais d'insertion, PV arpentage, recherche de bornes, etc...	2 236,52 €
Éclairage public	34 960,03 €
Travaux de voirie	121 089,00 €
Mise en souterrain des réseaux France Télécom et Numéricable	8 572,00 €
TOTAL	171 567,55 €
Subventions	
Conseil Général	16 934,30 €
TOTAL	16 934,30 €
À charge de la commune	154 633,25 €



Nouvelle décoration de Noël



Pour la période de Noël, le Conseil municipal a fait le choix d'installer de nouvelles décorations: nouvelle traversée au niveau de l'église, de nouveaux motifs sur des lampadaires rue principale et rue Aulach, et frises aux fenêtres de la Mairie. Toutes ces décorations sont conçues avec des leds qui sont économes en consommation. Leur fonctionnement est piloté par la nouvelle armoire d'éclairage public permettant ainsi de les éteindre après minuit et de les rallumer au petit matin, toujours dans un souci d'économie d'énergie.

Commission géographique de Mittelhausen

Fin 2012 le Conseil municipal a transféré la compétence Assainissement au SDEA afin de garantir des compétences techniques de plus en plus pointues nécessaires à un fonctionnement optimal du réseau communal et de pouvoir fournir un service-conseil pour les particuliers lors des branchements individuels et problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

La commission géographique de Mittelhausen, représentée par le Conseil municipal, s'est réunie à trois reprises en 2013 pour définir les tarifs et les budgets du service assainissement, ainsi que le programme des travaux.

Au niveau de la section d'exploitation, le prévisionnel de recette pour 2014 est identique à 2013, suite à la stabilité des tarifs et un volume prévisionnel collecté stable (environ 30 000 m³). Les dépenses d'exploitation sont également stables, hormis quelques ajustements en fonction des réalisations.

Au niveau de la section d'investissement, un emprunt a été nécessaire pour équilibrer le budget en raison du programme d'investissement.



Budget 2013/2014

Section d'exploitation	2013	2014
Dépenses et recettes	65 300 €	65 300 €
Section d'investissement	2013	2014
Dépenses et Recettes	69 100 €	53 100 €

Tarifs 2014

Redevance Assainissement :

Part fixe : 57,94 € HT par an

Part variable : 1,11 € HT par an

Prix pour une consommation moyenne de 120 m³ : 191,14 € HT

Prix du m³ : 1,593 € HT

Participation pour l'assainissement collectif (non soumis à TVA)

Par immeuble : 1500€

Adjonction d'un ou plusieurs logements à de l'existant : 20€/m² de surface taxable ajoutée jusqu'à un maximum de 75 m²

Par immeuble autre qu'habitat : 1500€

Adjonction surface d'exploitation supplémentaire : 15€ m² de surface plancher

Travaux :

Dans le cadre des chantiers de voirie rue des Artisans et la traversée sud rue principale, de nouveaux tampons ont été mis en place. Les travaux de chemisage du réseau qui devaient se faire en coordination avec des travaux identiques sur la commune de Wingersheim afin de bénéficier de tarifs plus intéressants seront réalisés en 2014 en raison d'un retard des travaux de voirie sur Wingersheim.

Surprise: un puits redécouvert

Les travaux de démolition de l'ancienne école ont mis à jour un puits condamné par une dalle au niveau de la porte d'entrée. Les anciens du village ont rapporté que ce puits servait autrefois à l'alimentation en eau du maître d'école et des élèves. Situé dans l'emplacement d'un espace vert ce puits muré avec des pierres arrondies a été conservé et aménagé avec un puits en grès ancien provenant d'une ancienne ferme de la région d'Epfig. Un second puits qui servait dans des temps anciens à alimenter le potager a dû être condamné au vu de son état.



SDEA : construction de la station d'interconnexion Kochersberg/Hochfelden

Début 2013, le SDEA a débuté la construction de la station d'interconnexion entre les réseaux de distribution du périmètre de Hochfelden et celui du Kochersberg à l'entrée sud de Mittelhausen. Cette interconnexion a pour objectif de palier les carences éventuelles de production et d'optimiser la fourniture de l'eau en mutualisant les ressources des deux secteurs.

Compte tenu de la différence altimétrique entre les réservoirs des deux périmètres (environ +30m du côté de Hochfelden), l'échange se fait gravitairement du réservoir de Waltenheim-sur-Zorn vers celui de Truchtersheim, et par pompage dans l'autre sens. Le débit d'échange varie entre 150 et 200 m³/h selon le sens et selon les conditions d'utilisation du réseau. Le fonctionnement de la station est entièrement automatisé.

Les essais préalables à la mise en route de l'interconnexion sont en cours et devraient aboutir à la mise en service courant 2014.



Se faire soigner à Mittelhausen

Installées depuis le début du mois de novembre au 25 rue principale à Mittelhausen, Audrey Mercier et Betty Muhlach proposent les services de leur cabinet infirmier sur l'ensemble du secteur.



Après avoir exercé toutes deux durant plusieurs années en milieu hospitalier, elles mettront toute leur expérience au service de leurs patients.

Le cabinet peut assurer vos soins 7 jours sur 7 aussi bien pour des besoins ponctuels (prise de sang, vaccin, pansement...) que pour une prise en charge régulière.

Elles peuvent vous recevoir dans leurs locaux flambants neufs ou se rendre à votre domicile et seront soucieuses de vous apporter des soins de qualité. N'hésitez pas à faire appel à leurs compétences.

Cabinet de soins infirmiers

Audrey MERCIER et Betty MUHLACH
25 rue principale 67170 MITTELHAUSEN
Tél: 06 87 78 67 49 / 06 64 72 76 15

Un problème... avec votre ordinateur ?



La société de prestations informatiques SUP-INFO67, 10a rue principale à Mittelhausen s'est associée à ORDI MAGIQUE de Niederschaeffolsheim afin de satisfaire pleinement à toutes vos demandes de prestations informatiques.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sauront mettre leur expérience et leurs compétences à votre service pour vous donner entière satisfaction.

Contacts

- contact@ordi-magique.com
- Geoffrey Dumontier - Mittelhausen : 06 11 32 05 95
- Hector Orcesi - Niederschaeffolsheim : 06 28 90 77 92

C'était il y a 200 ans : le 25 octobre 1813

Jean-Claude Oberlé



La demeure strasbourgeoise de Christophe-Guillaume Koch. Il y décéda le 25 octobre 1813 au numéro 10 du quai Finkwiller (de nos jours c'est le numéro 8).

En 1750, cinq années avant son décès, Jean-Reinhard Koch, le père de Christophe-Guillaume, avait pu acquérir cette demeure strasbourgeoise située à l'intérieur des remparts, près de l'École d'Équitation et d'Escrime. Le jeune Christophe-Guillaume était alors âgé de 13 ans.

Auparavant, la famille Koch habitait à Bouxwiller, le centre administratif des Hanau-Lichtenberg puis des Hessen-Darmstadt. Le père de Christophe-Guillaume y était Conseiller de la Chambre des finances auprès de la Régence.

À partir de 1773, le domaine champêtre des frères Koch est situé à Mittelhausen.



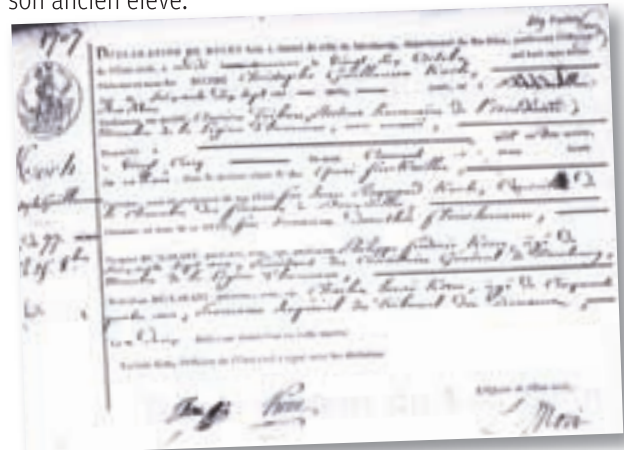
Plan pour situer les principales propriétés des Koch, au sud de l'agglomération au XIX^e siècle. De nos jours, la maison de maître des Koch ainsi que le moulin ont disparu.

En face, de l'autre côté de la rue se situe à présent « l'Espace Christophe-Guillaume Koch » avec la nouvelle école et la bibliothèque.

Ce domaine rural à Mittelhausen était constitué d'un enclos de 2 hectares, 20 ares avec la maison de maître, le moulin à farine, une maison de fermier, une cour, une cave, une grange, une écurie, un jardin potager, un jardin-verger et un étang. L'ensemble des terres occupait une superficie de 10 hectares et 77 ares.

Lorsque Jean Frédéric Agatius Koch est appelé à la Cour royale de Versailles, le domaine revient entièrement à son frère Christophe-Guillaume, professeur d'histoire politique et de droit public à l'université protestante de Strasbourg.

La dernière année de sa vie, Christophe-Guillaume Koch se retire de la vie publique. Il meurt le 25 octobre 1813, cinq jours après la fin de la bataille surnommée « Bataille des Nations » près de Leipzig, comme s'il n'avait pas voulu survivre à la première grande défaite de Napoléon Bonaparte, son ancien élève.



Acte de décès rédigé le 26 octobre 1813 à l'hôtel de ville de Strasbourg.

Dans un testament daté du 11 septembre 1800, il avait désigné sa sœur Sophie-Sybille, veuve du pasteur Philippe-Jacques Beyer, comme héritière universelle. Cette dernière chargeait ensuite son notaire Georges-Frédéric Zimmer de procéder à la vente publique de la bibliothèque de son frère célibataire décédé. En 1817, à la mort de Sophie-Sybille, le moulin, les bâtiments ainsi que les terres et les prés sont exploités par bail jusqu'au 25 décembre par Marie-Catherine et son frère Jean-Jacques Arbogast qui étaient les enfants d'André et d'Anne-Barbe Kuhn. Née Arbogast, Marie-Catherine était la veuve du meunier Jean-Georges Arbogast décédé en 1807. Une de leurs filles, prénommée Marie-Catherine comme sa mère, était la première épouse du maire André Kuhn qui a exercé cette fonction pendant un mois, du 10 octobre au 10 novembre 1830, au tout début de la Monarchie de Juillet du roi Louis-Philippe. Marie-Catherine Kuhn décédait en 1826 et André épousait en 1831, Marie-Catherine Bergdolt de Schwindratzheim.

Pour approfondir le sujet : Livre « *S Kleen Bâris* » pages 140 à 143.

Conte à la bibliothèque

Dans le cadre du Festival « Vos Oreilles Ont La Parole » organisé par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, la bibliothèque municipale a accueilli Ludovic Souliman pour un spectacle de contes « *Toc, Toc, Toc, Qui est là ?* »



Venus de près et de loin, les enfants de 3 à 7 ans et plus étaient là avec leurs parents dans la salle des fêtes. Le décor était en place : une toile tendue noire, un présentoir avec une corbeille à légumes et un tableau noir sur un chevalet devant lesquels évoluait Ludovic Souliman dans son habit rouge de jardinier. Pour les enfants : un tapis pour s'asseoir par terre et des chaises pour les plus grands. Dès son arrivée, le conteur a captivé son public avec son vieux panier en bois qui lui vient de sa mémé. Et dedans, devinez quoi ? Carottes endormies, poireaux chatouilleurs, patate clown, et potiron rieur.

En randonnée avec la famille Paradis, comptines et ritournelles ont entraîné les enfants dans la basse-cour d'une drôle de poule aux plumes bleues, qui a pondu un œuf de lune, d'où est sorti un petit robot. Et même les adultes se sont pris au jeu. Et oui, tout est possible dans le monde des contes.

Succès indéniable pour le goûter de chocolat chaud et de muffins au chocolat concoctés par Édith, qui a fêté ce jour même son anniversaire. Tous les enfants et adultes ont repris en chœur « Joyeux Anniversaire » entonné par Ludovic Souliman.

Les bibliothécaires Chantal, Édith et Rita vous accueillent lors des permanences :

- les lundi et mercredi de 16h à 18h,
- le samedi de 10h à 12h,

à l'espace Christophe Guillaume Koch, rue du Château et vous proposent pour jeunes et moins jeunes, des romans, polars, bandes dessinées, biographies, documentaires, livres d'art, livres de cuisine, livres allemands, livres avec gros caractères, livres audio... Faites votre choix, vous ne serez pas déçus...

N'hésitez pas à les consulter ! Rita, Édith et Chantal sont à votre service pour vous guider et vous aider dans vos choix.

Contact

03 88 51 43 84 (aux heures d'ouverture)
 bibliomittelhausen@voila.fr





Le président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn Bernard Ingwiller et l'adjutant Cadario de la brigade de gendarmerie de Hochfelden lors de la cérémonie des vœux.



Gérard Spengler, secrétaire de Mairie, qui a assuré l'intérim pendant le congé de maternité de Muriel Steinmetz, s'est vu remettre un bon pour une journée de mise en forme à l'Hôtel Restaurant Bruckmann.



Comme chaque année, le traditionnel Pot au feu servi par les conseillers municipaux a ravi les papilles des aînés de la commune.



Noces de Palissandre pour Lucie et Jean-Paul Ehstand : un panier garni bien mérité après 65 années de vie commune.



Réunion de l'amicale des maires du canton de Hochfelden avec Philippe Richert, Président de la Région, qui explique le Conseil Unique d'Alsace et l'inspecteur d'académie Philippe Daney de Marcillac qui présente la réforme des rythmes scolaires.



À l'initiative de l'ASLM et du Service Animation Jeunesse de la CCPZ les carnavaliers ont déferlé sur Mittelhausen entraînés par la plus petite fanfare du monde.



Osterputz : une tradition bien ancrée dans le rythme des villageois qui permet chaque année de ramasser une quantité certaine de débris jetés par des citoyens peu respectueux de l'environnement.



Le traditionnel concert de printemps de l'EMI et du Chœur 1001 Notes, qui s'est terminé par un final choral ovationné par les nombreux spectateurs.



La traditionnelle marche du 1^{er} mai a entraîné une bonne centaine de participants sur les hauteurs du Galgenberg, où Fredy Bohr a présenté son vignoble, avant une dégustation dans sa nouvelle cave à Gim Brett.



Le théâtre d'impro en Alsacien a fait fureur : la troupe de Roger Siffer et l'Improglio de Soultz sous Forêts ont entraîné les spectateurs sur des chemins dialectaux bien surprenants.



Fascinant feu de la Saint-Jean organisé par l'amicale des Pompiers, avec grillades et succulentes tartes flambées.



Une honorable 13^e place pour l'équipe de Mittelhausen lors des jeux intervillages de Bossendorf organisés par l'Association Intercommunale du Pays de la Zorn.



Cérémonie du 14 juillet : discours et dépôt de gerbe devant le monument aux morts sur le parvis de l'église, avant le traditionnel Fréibèr à la salle des Fêtes.



C'est en ronde que les enfants de l'école ont apprécié les petits pains au chocolat lors du goûter de rentrée offert par la municipalité



Nouvelles attractions foraines pour les jeunes lors du messti avec le grand défilé de chars sur le thème Romains et Gaulois à Médiouvilla.



Après-midi de contes participative organisée par la bibliothèque municipale dans le cadre du Festival « Vos Oreilles Ont La Parole » de la BDBR.

Club des Aînés Ruraux

Notre club reprend du poil de la bête! Nous ne dansons pas (encore) la zumba, mais sept nouvelles adhésions ont été enregistrées. Notre groupe compte désormais 46 adhérents, dont une bonne trentaine continue à se réunir mensuellement tous les 3^e jeudi après-midi.

Lors de ces rencontres, plusieurs groupes de joueurs de belotes, des scrabbleurs et autres équipes de jeux se disputent des matchs avec beaucoup d'enthousiasme et de brio.



Les années se suivent et se ressemblent... du moins en ce qui concerne nos sorties qui, bien que d'actualité, sont souvent remises aux calendes grecques, les petits (et grands) bobos malheureusement souvent omniprésents pour entreprendre des virées.

Mais une tradition reste toujours inscrite au calendrier: la sortie à Uhrwiller pour savourer une toujours excellente tarte flambée et des pâtisseries à damner un saint! Pour embellir cette sortie proche du parc naturel des Vosges du Nord et avant de satisfaire nos papilles, une visite guidée de l'exposition «Le grenier de grand'mère» à la Maison du Kochersberg à Truchtersheim s'imposait. Que de découvertes dans ses malles remplies de trésors et de souvenirs de notre jeunesse!

La conférence «Restons sur nos gardes» avec des conseils et recommandations prodigués par l'Adjudant-chef Gabelle de la gendarmerie de Hochfelden a fortement intéressé notre petite assemblée, qui espérons-le, saura les mettre en pratique au quotidien.

Cette année 2013 s'est terminée avec l'incontournable fête de Noël qui fait partie des moments forts de notre club. Le 20 décembre, les enfants de l'école primaire de Mesdames Muller et Wiest ont enchanté les anciens avec leur répertoire de chants et de poèmes choisis. Un chaleureux merci à cette belle équipe.

Quelques autres temps de partage avec celles et ceux qui croient que les miroirs ne sont plus d'aussi bonne qualité qu'il y a soixante ans:

Colin Georgette (95 ans), Anstett Alice (90 ans), Richert Emma et Kiffel Berthe (80 ans) et Conrad Roger (85 ans).

Encore toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

La retraite un cauchemar?

Non la retraite est promesse d'une autre vie... à chacun et chacune de découvrir comment se sentir utile dans sa nouvelle existence. La solitude fait parfois, même souvent, partie de cette nouvelle condition. Si c'est le cas, cher lecteur, chère lectrice, que tu sois ou non déjà retraité(e), si l'aventure te tente, rejoins notre club. Nous pouvons élargir nos activités si notre vivier est plus large et plus... jeune!

À méditer

«La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse est le temps de la pratiquer.»

J.J. Rousseau

Contact

Nicole Arbogast, présidente

03 88 51 26 08

Gertrude Flick, secrétaire

03 88 51 20 54

Amicale des Pompiers

20 ans déjà que l'Amicale des Pompiers de Mittelhausen a la joie d'organiser le Feu de la Saint Jean. Rappelons-nous les premiers feux organisés sur des près avec à la clé de violents orages. Actuellement il est bien plus agréable pour notre amicale d'organiser une fête d'une telle ampleur sur un parking en enrobés, nous permettant ainsi d'accueillir un public nombreux dans des conditions idéales. Un grand merci à la famille Colin pour la mise à disposition de ce parking.

Et cette année encore, malgré un temps maussade, le public s'est déplacé nombreux pour déguster tartes flambées, saucisses, bière et vin d'origine locale, tout en attendant avec impatience le moment de l'allumage du bûcher pour le plaisir d'admirer les flammes qui montaient haut vers le ciel sombre.



Le CPI de Wingersheim a assuré 76 interventions dont 29 sur la Commune de Mittelhausen. Les soldats du feu ont à nouveau clôturé leurs 40 heures de formation annuelle, pour être à niveau et pouvoir intervenir au mieux dans le cadre de leur mission.

L'Amicale remercie toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de la Fête du Feu de la Saint Jean et remercie tous les citoyens pour l'accueil qu'ils leur ont réservé lors de la distribution des calendriers.

Contact

Guillaume Flick

03 88 51 23 21

Chœur Mille et Une Notes

Le Chœur se retrouve tous les mardis soirs (sauf congés) de 20h30 à 22h30 au 1^{er} étage de la mairie de Mittelhausen dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le programme de cette année était principalement culinaire. Lors du concert de printemps, c'est une joyeuse équipe de cuisine qui présenta son programme: la carte de menu d'un grand restaurant. Des chansons à boire et à manger ravirent le public que nous remercions pour son fidèle soutien. Mittelhausen répond toujours présent lorsque nous organisons une manifestation, cela nous fait chaud au cœur et nous encourage à poursuivre notre engagement.

Une journée récréative familiale organisée par Paul Thomasset, ténor de notre chœur a clôturé la saison 2012/2013. Les choristes ont pu découvrir le Mont Saint-Michel sur les hauteurs de Saint-Jean-Les Saverne. Ils donnèrent de leur voix dans la chapelle du lieu, captivant les promeneurs surpris par leur chant.

L'après-midi, Philippe Goehry, autre ténor de notre chœur, nous emmena au Haut-Barr visiter la visite de la tour du télégraphe Chappe. À l'heure d'internet, nous avons appris bien des choses sur ce moyen de communication permettant l'envoi de messages courts entre Strasbourg et Paris de 1793 à 1854.



Septembre 2013, c'est la rentrée pour tout le monde. Cette année, nous avons fait appel à une professeure de chants, Sarah Gendrot de Mission Voix Alsace. Elle dispense des cours à des petits groupes et le reste du chœur travaille avec Michèle Ruch, notre chef.

Début novembre, nous sommes allés à la Maison du Kleeback à Munster pour notre week-end de travail annuel. Deux choristes, Denise Boehler pour la partie chant et Michel Rezer pour la partie percussion, ont secondé Michèle Ruch dans l'apprentissage du nouveau répertoire. Outre le chant, nous avons partagé de bons moments autour de très bonnes pâtisseries et de fruits de la terre.

L'ensemble du chœur Mille et Une Notes vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Rendez-vous le 27 avril pour notre grand concert de printemps 2014.

Contact

Claudine Litt

03 88 51 20 32

Choeur1001notes@laposte.net



Association Arc-en-Ciel

L'Arc-en-Ciel, une association à but non lucratif, née en août 1997, crée une dynamique d'échanges et de rencontres dans les domaines tels que la nature, la culture, l'artisanat et le sport. Tout au long de l'année, la diversité des manifestations permet de se divertir, de s'informer ou de s'engager, en toute simplicité, et dans la convivialité.

L'écho des vergers Arc en Ciel à Mittelhausen...

L'hiver a sérieusement joué les prolongations en ce début d'année 2013. La météo n'a pas été propice à la floraison des pommiers. Malgré tout, les membres de l'association ont pu ramasser 1300 kg de pommes durant les deux journées de récolte du mois d'octobre. Par contre, les mirabelliers et les quetschiers nous ont bien récompensés : de quoi faire de délicieuses tartes maisons.

Construire l'avenir du verger figure parmi les objectifs de l'association. Les travaux d'entretien dans les vergers se poursuivent, et l'année sera clôturée par une plantation de jeunes arbres fruitiers. Ces travaux sont accessibles à toute personne qui souhaite y prendre part. Avis aux amateurs.



Au mois de juin, l'écrin des vergers nous a également offert un cadre particulièrement agréable pour un remarquable spectacle de plein air de Justine, une jeune artiste talentueuse de Mittelhausen. Nous espérons pouvoir vous proposer une deuxième édition en 2014. Restez vigilant pour ne pas manquer ce spectacle qui vaut le déplacement. À vous tous qui vous promenez dans ce cadre préservé, à vous agriculteurs qui travaillez dans ce bel environnement, nous vous souhaitons de profiter du décor qu'offre ces vergers. Dites-vous qu'ils ne sont pas là par hasard et qu'Arc en Ciel fera tout son possible pour maintenir la richesse de ce cadre de vie.



Les autres découvertes et moments de partage en 2013...

- Des randonnées : La haute vallée de la Sauer et ses châteaux forts près de Obersteinbach ; le rocher de Mutzig émergeant au soleil au dessus des brumes automnales.
- Une conférence sur « La santé par les plantes » présentée par M^{me} Elisabeth BUSSE et « un voyage vers le Mustagh ata » présenté par l'alpiniste Willy Meyer.
- Les expositions des Talents Cachés et du Marché Fermier du mois de novembre.
- La soirée du Saint Nicolas pour les enfants.

Contact

Tharcisse Saenger 09 75 75 16 39 ou 06 64 05 47 08

ASLM

Les activités de l'ASLM en 2013

Une heure de Zumba, tous les mardis et jeudis soir à 20h45, avec Isabelle KERN.

Deux heures d'initiation à l'Improvisation Théâtrale tous les lundis soir à 20h, avec Jacques BRUCKMANN.

Les évènements de l'année :

- ✓ **17 février** : l'année commence en Fanfare avec le Carnaval.
- ✓ **23 mars** : Osterputz, quelques courageuses et courageux ont bravé le froid pour nettoyer les abords du village, encore une trop belle récolte de débris en tous genres.



- ✓ **6 avril** : une belle soirée d'improvisation théâtrale, une rencontre inoubliable débordante d'éclats de rire.
- ✓ **1^{er} mai** : la marche annuelle : présentation du projet de construction PALC par Éric Colin, la nouvelle trace du TGV, une belle boucle du côté de Gimbrett, visite de la nouvelle cave de et avec Freddy Bohr, et bien sûr, une bonne soupe aux pois, lardons et croutons avec saucisse, au retour à la salle des fêtes.



- ✓ **11 mai** : avec Roger SIFFER, une quinzaine de membres de la revue du Théâtre de la CHOUC'routerie et de la troupe ImproGlio du Théâtre de la Saline de Soultz sous Forêts, sont venus travailler leur Alsacien pendant un extraordinaire Match d'Impro.
- ✓ **25 mai** : la première Zumba Party ; Barbara, Christelle, Déborah et Mariam avec Isabelle, cinq profs de Zumba pour 3 heures de folies aux sonorités sud-américaines !
- ✓ **14 juin** : réunion publique et anniversaire des 25 ans de l'ASLM, un peu de cinéma, un peu d'impro, un peu de casse-tête (tempête de cerveau ou brainstorming), écrire sur des post'it puis les coller sur des affiches, franchement ce sympathique verre de l'amitié pour les 25 ans il était mérité !



- ✓ **30 juin** : participation aux Jeux Intervillages à Bossendorf.



- ✓ **13 septembre** : « 25 ans la Suite » projet Espace de Vie Sociale.
- ✓ **13 octobre** : le Messti sur le thème: « Les Gaulois et les Romains au temps de Mediovilla! ». Un coup de chapeau à Danièle Barrouillet, Alexandre Hamm, Soner Akbayrak, Arnaud Albinet pour les 4 chars du défilé et un grand MERCI à l'EMI qui ouvre toujours le cortège.
- ✓ **31 octobre** : une belle « fête d'Halloween », un bel accueil des villageois aux nombreux enfants venus semer la frayeur dans les rues. Nous vous transmettons ici les chaleureux remerciements des « Restos du Cœur ».
- ✓ **30 novembre** : un superbe Match d'Impro Théâtrale ; un arbitre, deux couples de joueurs et deux musiciens et surtout un public : quel cocktail de rires aux éclats !

« Pour un petit village de campagne proche de Strasbourg, Mittelhausen, avec ses 550 habitants, a une vie très riche en événements et actions culturelles, de loisirs et sportives, même s'il n'y existe pas de club de sport.

Bien des villages voisins envient la multitude d'animations que nous avons.

Mais il y a certainement encore beaucoup de choses à faire avec les Mittelhausoises et Mittelhausois.

À cet effet, l'ASLM s'est engagée dans une démarche de développement. Avec le soutien de sa partenaire, la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin (la FDMJC 67), l'association a entamé un parcours pour devenir un Espace de Vie Sociale accompagné par la Caisse des Allocations Familiales (CAF). C'est dans cet esprit qu'ont réfléchi et travaillé toutes celles et ceux qui sont venus célébrer les 25 ans de l'ASLM, les 14 juin et 13 septembre.

Déjà, quatre projets de nouvelles activités sont ressortis de ces travaux... Il ne tient qu'à vous de trouver des solutions à vos envies, parlez-nous en ! »

Contact

Alain Menny

09 75 27 65 38
asl.mittelhausen@orange.fr

EMI

Dimanche 28 avril les deux formations musicales de Mittelhausen, l'EMI et le chœur Mille et Une Notes accueillent un public venu nombreux. L'Ensemble Musical Intercommunal, sous la direction d'André Diebolt, commença avec une pièce très colorée *Arabian Knights* qui évoquait le désert et le cadre de l'Arabie, avant de passer à une pièce plus expressive, *Mémorial*. Puis les musiciens revinrent en France avec *Si j'étais président* de Gérard Lenormand et *Vive la France*, un pot-pourri de chansons françaises. L'assemblée pouvait fredonner des tubes de France Gall, d'Édith Piaf ou de Gilbert Bécaud. Les pièces finales furent interprétées avec entrain et gaieté avec *Towards the future*, une marche commandée par les pompiers de la ville de Nagoya au Japon, à la fois solennelle et apaisante et *Stars on stage* où les musiciens purent s'exprimer en solistes sur un rythme plus jazz. Lors du messti en octobre, la formation s'est transformée en tribu gauloise pour emmener l'ensemble des chars à travers les rues du village. Début novembre, l'EMI a eu





le plaisir de se produire à Reichstett à l'occasion de leur 90^e anniversaire. Si vous décidez de nous rejoindre, les répétitions ont lieu les samedis après-midis à la mairie.

Contact

André Diebolt

03 88 51 44 74

École de musique

Les cours d'accordéon, de guitare, de flûte, de clarinette, de saxophone, de piano, de clavier et de trompette sont toujours dispensés à la mairie. Deux nouvelles élèves sont venues rejoindre la famille de l'école de musique. Les petites auditions du 9 et du 16 février ont permis aux jeunes musiciens de se produire individuellement devant un public de parents et de connaissances... Le stress était palpable ces samedis après-midis au premier étage.

Début juillet, l'équipe des enseignants a misé sur une formule «spectacle» pour l'audition de fin d'année: les élèves ont donné un concert, la plupart du temps en formation de deux, voire plus: ces projets communs entraînent une réelle motivation de travail entre des instruments d'une même famille ou de familles différentes. De plus quand le résultat est là! La nouveauté de cette année fut le concert donné par un



Audition en février 2013...

«petit orchestre» d'élèves en fin de formation musicale, dirigé par Timothée Diebolt. Pour le final, professeurs et élèves s'étaient associés que ce soit aux instruments ou au chant.

Contact

Corinne Diebolt

03 88 51 44 74

corinnediebolt@hotmail.fr



Les Associations
de Mittelhausen
vous remercient
pour le soutien
apporté tout au long
de l'année et
vous souhaitent
une Bonne Année

2014

Vie scolaire

Au cours de l'année 2012-2013, le projet d'école était orienté sur la découverte du temps qui passe et sur la maîtrise de la langue (le vocabulaire au cycle 1 et le travail sur la compréhension des consignes au cycle 2).

Une sortie au Musée de Hochfelden a permis de partir à la découverte des objets (pour le cycle 1) et des métiers d'autrefois dans nos villages.

Au cycle 1, les élèves ont poursuivi le travail sur le temps à travers les albums d'Éric Carle (les heures, les jours, les mois et les saisons...), travail qui a permis d'enrichir le vocabulaire dans ce domaine.

Au cycle 2, les élèves ont complété un petit carnet en observant les différents tableaux présentés au musée. En classe, ils ont pu comparer les métiers d'autrefois avec les activités actuelles du village. Les élèves ont assisté à un spectacle « Petites histoires mijotées » qui s'est déroulé à l'école de Mittelhausen. Les enfants ont également pu observer des petites bêtes: ils ont découvert la métamorphose de la chenille en papillon et celle du têtard en grenouille.

L'année a également été ponctuée d'événements sportifs: olympiades pour les maternelles, rencontres USEP avec les écoles voisines et notamment le cross qui s'est déroulé, comme chaque année, à Hohatzenheim avec la participation de l'école de Wingersheim/Waltenheim.

Depuis la rentrée, nous sommes partis à la découverte de l'espace proche, et les outils numériques sont utilisés au service des apprentissages de l'école. Pour ce faire, la commune a doté l'école de nouveau matériel: 3 tablettes numériques et un ordinateur supplémentaire, qui permettront à chaque élève de se familiariser avec les nouvelles technologies et d'approfondir ses connaissances d'une façon plus ludique.



Par ailleurs, au mois de mai, les élèves du cycle 2 et du cycle 3 se rendront en classe de découvertes sur le thème du multimédia. Afin de financer ce projet, un petit marché de Noël a été organisé à Hohatzenheim le vendredi 6 décembre. Divers objets fabriqués par les enfants et les parents ont fait le bonheur des visiteurs. Et vin chaud, gâteaux et bredele ont réchauffé l'atmosphère. Au printemps 2014, d'autres actions seront mises en place: la vente de torchons ainsi qu'une super tombola avec de nombreux lots à gagner. Merci de réserver un accueil chaleureux aux élèves qui vous proposeront d'y participer.



Année 2013/2014

- ▶ 20 élèves en cycle 1 (maternelle) avec Valérie Wiest
- ▶ 19 élèves en CP-CE1 avec Anne Muller-Debes.
- ▶ 24 élèves en cycle 3 avec Marina Jacob à Hohatzenheim.



Dans le cadre de la journée mondiale de prière des femmes (JMP), l'église de Mittelhausen -comme de nombreuses autres églises à travers le monde- a accueilli la soirée de prières sur le thème « *J'étais étranger et vous m'avez accueilli* ». Après l'accueil musical avec Claudine Litt à l'accordéon, différents témoignages de femmes ont ponctué la soirée.



Durant une semaine au mois de mars, la première marche de carême consistoriale est partie de Mittelhausen pour relier les différents villages du consistoire et se terminer chaque jour dans un lieu symbolique différent par un petit moment culturel. Ce temps fort sera renouvelé du 31 mars au 6 avril prochain.



Manon Blaesius de Waltenheim et Louis Poulain de Mittelhausen ont renouvelé leurs vœux de baptême au cours d'un culte solennel rehaussé par le cœur Mille et Une Notes à Mittelhausen le 5 mai.

L'inauguration du presbytère

Mais le moment fort de cette année restera l'inauguration du presbytère le 12 mai. Le culte s'est déroulé à l'église de Waltenheim avec pour fil rouge les mains : mains pour prier mais aussi mains qui ont aidé « manuellement » et encore mains de ceux qui les ont mises au porte-monnaie.

Le culte s'est achevé dans la cour du presbytère où les jeunes de la paroisse avaient préparé un ruban, une chaîne de mains qui symbolise tous les coups de mains qui furent nécessaires à la rénovation de ce presbytère et toutes les mains qui seront encore à tendre dans notre communauté. Ce ruban a été coupé pour répondre à la coutume des inaugurations mais aussi pour rappeler que faire alliance dans le langage biblique, c'est trancher l'alliance, c'est-à-dire accepter que, pour servir le projet de Dieu, il faille respecter la différence. « *Que ce presbytère soit un lieu de vie où les différences servent l'amour !* »



En souvenir de cette journée, les paroissiens ont pu imprimer leur main sur une céramique qui, après séchage et cuisson, sera apposée à l'extérieur du presbytère.

Lors du traditionnel repas paroissial de novembre, les paroissiens ont pu apprécier la choucroute concoctée par le restaurateur local et les nombreuses pâtisseries faites maison. Moment de convivialité et de partage qui a permis aux paroissiens un temps de rencontre et d'échange...



Le deuxième dimanche de l'Avent Roland Engel et ses musiciens ont animé un culte musical en alsacien pour le plus grand plaisir de paroissiens venus de près et de loin.

La fête des enfants le 21 décembre a permis d'accompagner les nouveaux mages sur leur incroyable voyage pour aller à la rencontre de l'enfant Jésus.

Contact

Isabelle Horber
Presbytere-wsz@orange.fr

03 88 21 98 34

POUBELLE ... MA VIE

Cela fait deux ans que la redevance incitative a été mise en œuvre sur le territoire de notre communauté des communes.

L'objectif que les élus du territoire se sont fixés commence à porter progressivement ses fruits et la prise de conscience des administrés sur la valorisation des déchets est rassurante. Mais les efforts doivent être poursuivis, les fraudes et l'incivilité traquées car nous pouvons encore mieux faire.

En effet, les caractérisations (échantillon trié manuellement) sont surprenantes. Vous trouverez ci-dessous les statistiques d'une récente analyse.

Matières contenues dans le bac de tri	Poids net	%
Acier	3,100	6,09
Aluminium	0,160	0,31
PCC (briques alimentaires)	1,400	2,75
PCNC autre emballage papier-carton	7,440	14,61
PCM (papiers et cartons mêlés)	6,320	12,41
Journaux-magazines	17,400	34,16
PEHD (bidons plastiques)	2,030	3,99
PET clair (bouteilles et flacons)	4,600	9,03
PET coloré (bouteilles et flacons)	0,690	1,35
Impropres-REFUS	7,800	15,31
Poids total	50,940	100,00

Vous constaterez que 15,31% des matières analysées dans la poubelle de tri ne sont pas conformes. Nous vous demandons de suivre strictement les consignes énoncées dans les différentes brochures de communication, d'observer les directives de nos ambassadeurs de tri ou de prendre contact avec la communauté des communes en cas de doute.

Plus de taux de refus est élevé, plus la collectivité sera pénalisée.

Les redevances seront maintenues pour l'année 2014 : elles ne subiront donc ni variation ni augmentation et ce malgré l'important investissement réalisé pour la mise en place de notre nouveau système de tri incitatif.

Les efforts sont payants et la future redevance est entre vos mains.

Petit rappel des règles générales :

JE JETTE :

- vaisselle cassée
- emballages et films plastiques
- barquette polyester
- pots de yaourt
- gobelets et couverts en plastiques
- couches, mouchoirs en papier
- déchets alimentaires (si je n'ai pas de compost)
- ampoule à incandescence



JE TRIE :

- papier, journaux, magazines... sans film plastique
- emballages briques, tetrapak...
- bouteilles plastiques
- flacons de produits d'hygiène en plastiques (flacons de shampoing, de gel douche, etc.)
- flacons alimentaires (flacons de ketchup, de mayonnaise, bouteilles d'huile, etc...)
- flacons de produits d'entretien
- emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols, canettes métalliques)



Faire sienne cette devise !

Si j'ai un doute, je consulte le carnet explicatif sur le tri ou l'étiquette apposée sur ma poubelle de tri !

Si je ne trouve pas la réponse, je jette dans la poubelle grise d'ordures ménagères !

Et n'oubliez pas : les bouteilles et bocaux en verre sont toujours à déposer dans les contenaires situés rue des Hirondelles.

Merci de faire un effort supplémentaire au niveau du tri ! C'est un geste que vous faites pour la planète et pour les générations futures... et pour votre porte-monnaie.

Les autres déchets sont à amener aux déchetteries de Mutzenhouse et Bossendorf.

MUTZENHOUSE (à côté du terrain de football de HOHFRANKENHEIM)					
Lundi 8h à 12h	Mardi FERMÉE	Mercredi 8h à 12h	Jedi FERMÉE	Vendredi FERMÉE	Samedi 9h à 12h 14h à 18h
BOSENDORF (sortie BOSENDORF RD 108, direction A4)					
Lundi FERMÉE	Mardi 15h à 19h	Mercredi FERMÉE	Jedi 15h à 19h	Vendredi FERMÉE	Samedi 9h à 12h 14h à 18h

DÉCHETTERIES

Courant 2014, des travaux de modernisation sont prévus dans nos déchetteries. Quelques bouleversements vous attendent donc au printemps prochain :

- changement de sens de circulation - sens unique
- badges d'identification à détenir
- portique d'entrée avec barrière de contrôle
- desserte de la plate-forme limitée
- intensification du suivi des déchets par le gardien

La déviation des déchets ménagers vers les déchetteries sera proscrite pour éviter de faire supporter les frais d'enlèvement de ces déchets à tous les usagers.

De plus, les fréquentations excessives des sites obligeront sans doute la Communauté de Communes à mieux réguler les flux. La quantité étant limitée à 1m3 par passage, une contribution supplémentaire pourrait être demandée après un certain nombre de passages restant à définir.

L'année 2014 sera une année test sur laquelle les élus se baseront pour orienter leur politique 2015 en ce domaine.

Le 18 c'est pas automatique !



Tel est le thème de la campagne d'affichage lancée par le SDIS du Bas-Rhin dans le but de limiter les sollicitations abusives et ainsi ne pas détourner les sapeurs-pompiers de leurs missions prioritaires, à savoir l'urgence.

Parmi les 300 000 appels téléphoniques réceptionnés chaque année par le centre de traitement de l'alerte -CTA (18), le SDIS 67 déplore de nombreuses demandes qui n'ont pas un caractère d'urgence (de l'ordre de la « bobologie ») voire qui sont complètement exclues du champ de compétences

du SDIS 67 (trousseau de clés tombé dans le caniveau, problème de plomberie...).

L'objectif poursuivi par le SDIS 67 est de continuer à offrir aux Bas-Rhinois un service public performant et disponible.

Pour véhiculer son message, le SDIS 67 vient de diffuser massivement une affiche dans le département :

« Vraie ou fausse urgence ? Le 18 c'est pas automatique ! ».

Il entend ainsi informer et sensibiliser la population sur la problématique du recours abusif aux secours. En effet, le risque est de mobiliser les équipes d'intervention pendant que des personnes réellement en détresse attendent qu'on leur porte secours.

Prévenir, protéger et secourir les personnes, les biens et l'environnement

Les domaines d'intervention du SDIS 67 sont :

- ▶ La prévention, la protection et la lutte contre les incendies
- ▶ La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes
- ▶ L'évaluation et la prévention des risques technologiques ou naturels
- ▶ Le secours d'urgence.

Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

En effet, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée, généralement à hauteur de 80%.



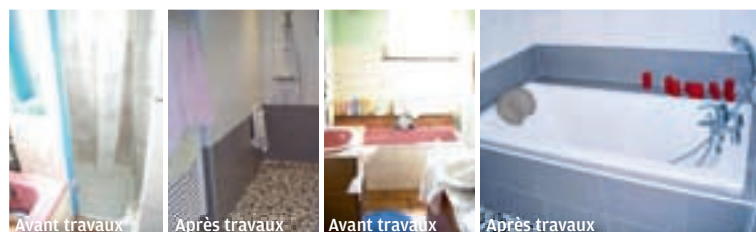
Grace à la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie » du Service Civique, le Conseil Général

propose une visite à domicile, gratuite, de deux personnes, Élodie et Mégane, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer. Elles pourront vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande de subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, elles pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.).

Vous pouvez prendre rendez-vous avec elles par téléphone ou également les croiser lors de réunions publiques ou réunions des clubs d'ainés. **N'hésitez pas à prendre contact avec elles avant que ne survienne un incident !**

Exemple d'adaptation du logement :



Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable -
logement@cg67.fr

• EIBEL Élodie 03 88 76 63 35 - elodie.eibel@cg67.fr

• BURGARD Mégane 03 88 76 66 98 - megane.burgard@cg67.fr



Économisez l'énergie dans votre logement !

Réunion publique d'information, vendredi 30 janvier 2014 à 20h,
au centre culturel de Schwindratzheim

Vous envisagez d'effectuer des travaux de réhabilitation énergétique dans votre logement, mais vous ne savez pas à qui vous adresser, ni par où commencer ? Des réunions d'information sont organisées pour vous par le Conseil Général du Bas-Rhin, en lien avec l'espace INFO ENERGIE et des experts du programme « Je rénove BBC ».

Avant une déambulation dans les rues avec une caméra thermique, un exposé sur les principales questions que l'on peut se poser lorsqu'on souhaite rénover son logement afin de le rendre moins énergivore vous sera présenté.

Des agents du Conseil Général vous détailleront également les principales subventions qui peuvent être sollicitées dans le cadre d'une telle rénovation. Enfin, des volontaires en service civique au Conseil Général vous sensibiliseront à quelques éco-gestes qui vous feront à coup sûr réaliser des économies.



URBANISME : PLU

Le conseil municipal a approuvé le 24 juin 2013 le Plan Local d'Urbanisme, qui, entre autres, définit à travers son règlement les conditions de constructibilité de chaque zone du territoire communal.

Avant de déposer un dossier de demande de travaux, veuillez vous assurer que votre projet est compatible avec le règlement du PLU. Le règlement et les plans de zonage sont consultables en mairie ou téléchargeables sur notre site internet (rubrique urbanisme) :

<http://mittelhausen.payszorn.com/plan-local-d-urbanisme-plu-dpu,95617,fr.html>

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) sont téléchargeables sur le site internet :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<http://mittelhausen.payszorn.com/>

Vous trouverez sur ce site, les diverses informations locales dont les différentes manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pourrez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique « mairie ».

Carte Nationale d'Identité L'État simplifie vos démarches !

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.

Les cartes délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 seront automatiquement prolongées de 5 ans.

Mais les cartes d'identité délivrées pour les personnes mineures ne sont valables que 10 ans.

16 ANS : LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE

Vous allez avoir 16 ans.

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. **Cette démarche est obligatoire** et vous donne des droits.

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée, appelée « JAPD », est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg :

Tél. **03 90 23 37 52** • e.mail : bsn-str@dsns.ga.defense.gouv.fr • Site internet : www.defense.gouv.fr



Communauté de Communes

Pays de la Zorn

MAISON DU PAYS DE LA ZORN

Depuis l'automne 2012, la Maison du Pays de la Zorn vous propose les services suivants :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

► Service administratif : **03 88 91 96 58**

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h à 12h - 14h à 17h

Relais assistants maternels

► **03 88 02 27 59**

Permanences :

Lundi : 8h15 à 11h - 15h à 17h

Jeudi : 15h30 à 17h

Vendredi : 8h15 à 10h

Atelier d'éveil :

Mardi et jeudi : 9h à 11h

SDEA

► **03 88 19 31 31**

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h - 13h15 à 16h45

Conseil Général du Bas-Rhin

► Unité Territoriale d'Action médico-sociale

Lundi : 8h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Assistante sociale

► **03 69 33 20 37**

Lundi : 8h à 12h

Puéricultrice

► **03 69 33 24 68**

Jeudi : 8h30 à 10h30

Consultation de jeunes enfants

► **03 69 33 24 69**

Tous les 3^e lundi du mois

Mme Marie-Paule Lehmann, conseillère générale

► **06 78 32 99 47** sur rendez-vous

ABRAPA

► **03 88 91 75 12**

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h - 13h à 17h

Vendredi : 8h à 12h - 13h à 16h

Mission locale du pays de Saverne Plaine et Plateau

► **06 88 00 09 30**

Permanences :

Lundi : 14h à 17h30

Mardi (semaine impaire) : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 17h30

CRESUS - sur rendez-vous

Mardi (semaine impaire) : 9h à 11h

Naissance

- DIEDERLE Louis le 2 mars 2013

** Toutes nos félicitations aux heureux parents **



Décès

- HUGEL née BERNHART Marie Antoinette le 18 janvier 2013 à Strasbourg
- SCHAEFFER Marcel le 24 février 2013 à Haguenau
- JACOB Charles le 4 mars 2013 à Brumath
- DIEMERT Jean-Paul le 22 juillet 2013 à Strasbourg
- REEB Gilbert le 16 décembre 2013 à Mittelhausen

** Nos sincères condoléances **

Anniversaires et Jubilés

70 ans (1943-2013)

- Mme COLIN
née GAMBS Marie France
- M. HAMM Jean
- M. LIENHARD Michel
- Mme SCHNEIDER
née RAHM Marguerite

75 ans (1938-2013)

- M. BRAUNBARTH Richard
- M. DELLINGER Hubert
- Mme DIEMERT
née HACKIUS Marthe
- M. KOHLER Claude
- Mme KOHLER
née KLEIBER Marthe
- M. SORGIUS Ronald

80 ans (1933 - 2013)

- Mme KIFFEL
née ZIMMER Berthe
- Mme RICHERT
née MEYER Emma

85 ans (1928-2013)

- Mme BRUCKMANN Sophie
- M. CONRAD Roger
- Mme JACOB
née BRUCKMANN Mathilde
- M. LUDWIG Georges

90 ans (1923-2013)

- Mme ANSTETT née JENN Alice

95 ans (1918-2013)

- Mme COLIN
née HORNECKER Georgette

Noces de Palissandre

(65 années de mariage)

- M. et Mme Robert BOHR

Doyens d'âge

- Mme COLIN
née HORNECKER Georgette
(17.07.1918)
- M. EHSTAND Jean-Paul
(02.08.1924)



Merci aux couples qui ont le bonheur de fêter les noces d'or ou de diamant, de bien vouloir se signaler en mairie, afin que nous puissions les honorer.

ÉLECTIONS

Échéances électorales 2014

- ▶ **23 et 30 mars** : élections municipales
- ▶ **25 mai 2014** : élections européennes

Attention nouveauté

Obligation de présenter une pièce d'identité dans toutes les communes :

L'article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communaux et modifiant le calendrier électoral modifie l'article R. 60 du code électoral.

Désormais, tous les électeurs devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.

Liste des pièces d'identité acceptées pour le contrôle d'identité :

- ▶ Carte nationale d'identité
- ▶ Passeport
- ▶ Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- ▶ Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- ▶ Carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'État
- ▶ Permis de conduire
- ▶ Permis de chasser avec photographie.

Tous ces titres **doivent être en cours de validité** sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés.

Calendrier des Manifestations

11/01/2014	Collecte de sapins	Commune
17/01/2014	Réception Vœux du Maire	Commune
18/01/2014	Travaux vergers	Arc-en-Ciel
19/01/2014	Repas des Aînés	Commune
08/02/2014	Match d'Impro Théâtrale	ASLM
15/02/2014	Travaux vergers	Arc-en-Ciel
23/02/2014	Carnaval	ASLM
01/03/2014	Travaux vergers	Arc-en-Ciel
22/03/2014	Osterputz	ASLM
29/03/2014	Conférence	Arc-en-Ciel
05/04/2014	Match d'Impro Théâtrale	ASLM
27/04/2014	Concert de printemps	EMI et Chœur 1001 Notes
27/04/2014	Sortie découverte	Arc-en-Ciel
01/05/2014	Marche du 1 ^{er} mai	ASLM
04/05/2014	Confirmation	Paroisse
11/05/2014	Marché aux puces	ASLM
14/06/2014	Journée vergers : fenaison, fête du verger	Arc-en-Ciel
28/06/2014	Feu de la Saint Jean	Amicale des Pompiers
13/07/2014	Cérémonie du 14 juillet	Commune
19/07/2014	Journée vergers fenaison	Arc-en-Ciel
30/08/2014	Travaux aux vergers	Arc-en-Ciel
14/09/2014	Sortie découverte	Arc-en-Ciel
26/09/2014	Conférence	Arc-en-Ciel
11/10/2014	Travaux aux vergers récolte de pommes	Arc-en-Ciel
12/10/2014	Messti	ASLM
25/10/2014	Travaux aux vergers récolte de pommes	Arc-en-Ciel
31/10/2014	Halloween	ASLM
02/11/2014	Repas paroissial	Paroisse
09/11/2014	Exposition « Talents cachés »	Arc-en-Ciel
29/11/2014	Banque Alimentaire Mairie ouverte de 10h à 12h	Commune
29/11/2014	Match d'Impro Théâtrale	ASLM
07/12/2014	Soirée « Saint Nicolas »	Arc-en-Ciel

Collecte de don du sang en 2014



25 mars et 16 septembre à **MITTELHAUSEN**
28 janvier, 20 mai, 22 juillet et 25 novembre à **WINGERSHEIM**





**Romains
et Gaulois
à Mediovilla**

